

Les Golems de l'asile

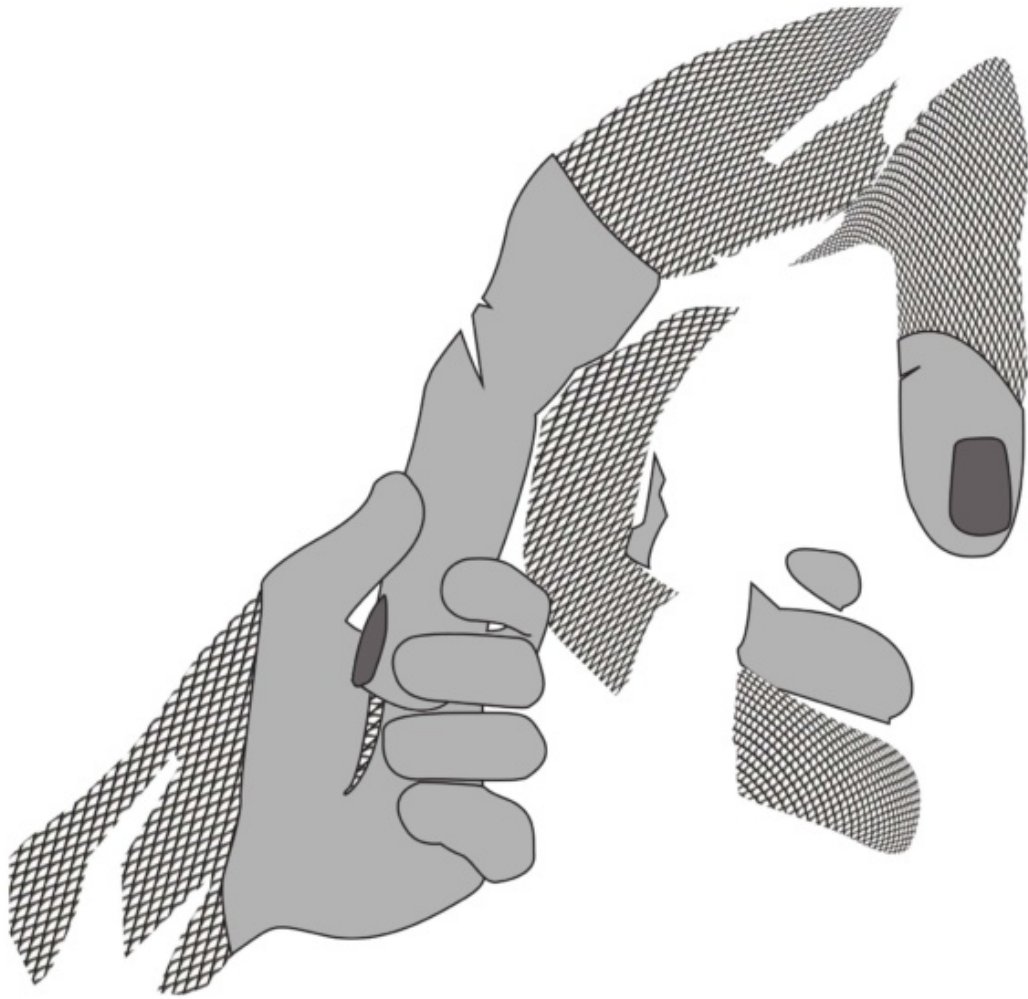


Illustration : Harith Ekneligoda

Ou l'expérience corrosive du permis F

C'est l'automne et le soleil tardif illumine de mille couleurs la nature en pleine métamorphose. Mes yeux contemplent, mon cœur se tourne vers lui-même et dans cet espace de silence, il devient mon seul interlocuteur. La belle mosaïque du paysage suisse comporte une grosse tache de peur, un petit point de joie et un grand rectangle de souffrances.

J'avais reçu un avis négatif du SEM à ma demande de protection. L'injonction de quitter le territoire m'avait été signifiée quelques jours après. Je me souviens même que je m'étais rapproché de service d'aide au départ volontaire et réfléchissais encore sur la pertinence de la décision finale à prendre car, entre temps, j'avais été diagnostiqué d'une maladie grave et incurable.

Des policiers à ma porte

Il était neuf heures du matin ce jour-là quand j'entendis frapper à ma porte. C'était la police valaisanne.

« Habillez-vous » me dit l'agent qui se tenait devant la porte
« Nous avons pour mission de vous conduire à Berne ».

Aucun recours n'était possible.

En bas de l'immeuble, deux autres policiers en civil attendaient près d'un bus ; ils se présentèrent et me lurent leur ordre de mission. Le chef me demanda si j'avais auparavant reçu une convocation directe du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), je lui répondis tranquillement « non » . Il s'interrogea :

« Alors pourquoi réquisitionner la force ? Il n'y a manifestement pas refus d'obtempérer ». Ce détail sera important pour la suite des événements ce jour-là.

Arrivés à Berne et après la fouille au corps usuelle, l'agent bernois voulut me mettre en cellule et décharger l'ordre de mission de mon escorte en attendant mon audition.

Le policier valaisan, qui était resté silencieux jusque-là, opposa un refus ferme et dit :

« Vous n'avez jamais adressé de convocation à ce Monsieur. Vous ne pouvez donc pas le traiter comme s'il avait refusé de collaborer. Nous attendrons ensemble l'heure de l'audition et nous repartirons en Valais avec lui ». Et il en fut ainsi.

Un policier qui me soutient contre son collègue? Je n'en revenais pas.

La suite fut plus facile à assumer: même quand la délégation de l'ambassade de mon pays tenta de m'humilier, je restais attentif à mon combat. Le fonctionnaire du SEM mit fin à l'entretien en ces termes :

« Ce n'est pas à moi que reviens le mot final, mais laissez-moi vous dire que vous avez tout au plus un pour cent de chances de rester en Suisse ».

Je répondis « merci de ne pas m'avoir complètement fermé la porte ». Il fut très surpris par ma réaction.

Le permis F, oui mais...

Moins de deux semaines après, je reçois un courrier qui m'annonce que la Suisse m'a accordé un permis F. Une joie immense inonda alors mon cœur et que de projets...

Tout ceci fut de courte durée, quand on m'expliqua exactement quels étaient les contours du permis F (admission provisoire). Entre autres limites, je ne peux pas voyager hors de Suisse et n'ai pas la possibilité de faire venir ma famille en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial.

Ainsi, depuis environ sept ans, je suis enfermé dans les

limites de mon document de résidence en Suisse.

– Oui je suis reconnaissant à la Suisse.

– Oui je suis en vie.

– Oui j'ai un soutien pour vivre.

La Suisse est un très beau pays et sa population est globalement accueillante. Tout ceci fait sens, quand le système d'accueil ne transforme pas le contexte de notre existence en prison.

Depuis huit ans, j'ai quitté les miens: mon épouse et ma fille.

Aujourd'hui, les conditions de vie que m'accorde mon permis ont fait de moi un mari et un père indigne. J'ai déserté le foyer conjugal, laissant derrière moi une épouse éplorée et une jeune adolescente qui se sent abandonnée. Quels mots puis-je trouver face aux questions de mon enfant qui veut me faire comprendre sa douleur ? Que puis-je lui expliquer de la douleur et du mal qui me ronge la chair et l'âme ? Comment lui faire comprendre qu'elle n'est pas mon dernier choix, malgré les apparences ? Comment expliquer à chaque téléphone à mon épouse que mon absence n'est pas un divorce ?

Le permis F jour après jour fait son œuvre corrosive dans les liens sociaux.

L'alchimie du système d'asile en Suisse a ainsi fabriqué des centaines de milliers de Golems: espèces d'individus, apparemment vivants, qui traînent autour d'eux une tristesse qui tue et qui déshumanise.

On n'en parle pas assez, mais la société est-elle vraiment prête à assumer ce gâchis ? Comment peut-on offrir du miel avec un arrière-goût si amer ?

Jima

Membre de la rédaction valaisanne de Voix d'Exils